édition critique. Il semble que le rôle d'Alcuin († 804) ait été ici considérable. La translittération latine a donc été légèrement antérieure à la translittération grecque et a pu l'inspirer. Dans le cas du grec, l'exemplaire translitteré était précieusement conservé dans des archives qu'on venait consulter pour contrôler la correction des copies. Il semble que, dans le domaine latin, on ait procédé, immédiatement après la transcription, à une diffusion des copies dans les différents centres d'études. Cela a donné naissance à des *prototypes* comparables à ceux de la tradition grecque, mais d'ordinaire plus nombreux qu'eux. Ajoutons que le latin a conservé mieux que le grec des traditions plus ou moins importantes qui ont échappé à la translittération du IXe siècle (exemplaires écrits soit en capitale rustique, soit dans l'une des écritures nationales antérieures à la caroline). M. Dain indique les recherches qui restent à faire dans ce domaine et montre l'incidence possible de ces données nouvelles sur les problèmes de critique et d'édition des textes anciens.

— M. Ed. Faral, président, rappelle qu'en dehors de la translittération caroline il y eut d'autres translittérations qui, elles aussi, mériteraient d'être étudiées.

— M. G. Le Bras est frappé de constater que le caractère mouvant des textes canoniques latins cesse à une certaine date, à partir de laquelle il semble que ces textes soient fixés ; il attribue cette fixation à la translittération.

— M. A. Ernout évoque le témoignage de la tradition de Plaute et de Lucrèce. Il rappelle que certains textes, comme celui d'Ovide, offraient par leur nature même des conditions de transmission d'un caractère plus particulier.

VII.

Séance du 18 novembre 1944

(Séance de la libération)

Président : M. H. Lévy-Bruhl.

Membres présents. — MM. J. Andrieu, R. Bayer, A. Bazouin, Mme A. Biancani, MM. A. Boulanger, A. Bourgery, L. Brunel, Mme L. Chomette, MM. A. Cordier, A. Dain, J. Dumoulin, M. Durry, A. Ernout, J. Estelrich, M. François, Mlle A. Freté, MM. A. Froidevaux, M. Gautreau, B. Georgin, A. Grenier, Mlle A. Guillemin, MM. P. C. Haddad, M. L. Herrmann, Mme Jalifier, MM. J. Lamaison, R. Lebègue, H. Le Bonniec, G. Le Bras, A. Magdelain, A. Mandouze, J. Marouzeau, G. Mauger, P. Maury, P. Meile, A. Merlin, L. Mertz, R. Monier, R. Noiville, L. Nougaret, Ch. Parain, Mme Pébordes, Mlle H. Pétré, Mgr L. Pichard,

MM. A. Pitou, J. Révil, M. Ribaud, Ch. Samaran, R. Schilling, Mlles M.-L. Soustre, A. Tachauer, M. A. Vernet, Mlles J. Vielliard, J. Wuilleumier, M. J. Zeiller.

Communications du Bureau.

M. Marouzeau propose de placer cette séance sous l'invocation de la libération, acquise depuis la séance précédente. En l'absence de M. E. Faral, empêché, il demande à M. H. Lévy-Bruhl de prendre la présidence. L'assemblée, unanime, manifeste sa sympathie à M. Lévy-Bruhl, qui, vice-président de la Société en 1940, avait été depuis victime des lois racistes ; chacun se réjouit de le voir reprendre sa place et son activité.

M. H. Lévy-Bruhl exprime en quelques mots son émotion de revivre enfin dans une atmosphère de confiance et de liberté, et manifeste sa joie de retrouver la Société prête à reprendre ses tâches sans autre préoccupation que celle de la science et de la vérité.

M. Marouzeau, avant d'aborder l'ordre du jour, propose à la Société d'adresser un hommage à la mémoire de notre secrétaire adjointe, Hélène Wuilleumier, *morte au champ d'honneur*.

Hélène Wuilleumier avait quitté Paris au mois de juin pour une mission au service de la résistance. Au cours d'une attaque allemande contre la formation dont elle faisait partie, elle fut mortellement frappée d'une balle. Se sentant perdue, elle recommanda à ses camarades d'assurer leur propre salut et mourut entre les bras d'une compagne de lutte qui avait refusé de l'abandonner.

Hélène Wuilleumier tenait dans notre Société, auprès de sa sœur, notre Trésorière, une place que rien ne saurait faire oublier. Privées d'elle, nos séances resteront endeuillées.

A sa famille, à sa mère en particulier, qui avait courageusement accepté son départ héroïque, la Société adresse l'hommage de sa sympathie douloureuse, et les personnes présentes expriment leur émotion en observant, sur l'invitation du président, quelques minutes de silence.

— M. Marouzeau donne ensuite des nouvelles de ceux des membres de la Société dont le sort a été affecté par les événements tragiques des années d'occupation. Plus d'un est tombé victime de l'ennemi : J.-G. Cahen, fusillé avec un groupe d'otages dans la banlieue de Lyon ; P. Collomp, assassiné à Clermont-Ferrand au cours des mesures prises contre les membres de l'Université de Strasbourg ; P. Favre, tué au cours d'un combat dans la Sarthe. D'autres sont détenus en Allemagne ; quelques-uns ont été libérés par les événements récents et ont repris leur place parmi nous. La Société a, comme la France, connu l'épreuve et le sacrifice. Elle en éprouve fierté autant que douleur.

— Au moment où va reprendre le cours régulier des séances, l'Administrateur fait connaître l'état des publications de la Société. En dépit de difficultés de toute sorte, le *Mémorial* verra enfin le jour dans quelques semaines, et le volume de la *Revue* 1944 est en composition. Un volume de la *Collection*, dû à M. Jean Cousin, a paru depuis peu ; un autre, la *Stylistique* de M. Marouzeau, est en réimpression.

Communication inscrite à l'ordre du jour.

M. J. Marouzeau présente quelques observations sur *le relief et son expression dans la phrase latine.*

La considération du relief est de première importance, puisqu'il est l'élément qui introduit de la variété et de la vie dans l'énoncé ; privée de relief, la parole est comme morte.

Le relief s'exprime dans la langue parlée par des procédés phoniques (accent d'insistance, intonation) et des artifices de diction. La langue écrite dispose parfois de procédés syntaxiques ou lexicographiques (type français : « *c'est toi qui* l'as nommé » ; type anglais : « I *do* know) ; en latin, c'est l'ordre des mots qui constitue le principal moyen de mise en relief.

La place du mot dans la phrase est peu significative ; c'est en vain qu'on a invoqué les deux « places d'honneur », l'initiale et la finale, ou le « repos d'accent » ; les deux procédés essentiels sont, dans l'intérieur d'un groupe syntaxique, l'anticipation et la disjonction. Est en relief d'ordinaire un mot antéposé à son appartenant (procédé de l'inversion, qui repose sur un effet de surprise) ou suivi d'une suspension (procédé de la disjonction, qui repose sur un effet d'attente). C'est par la considération de l'antéposition et de la disjonction que s'explique la construction de l'adjectif, du verbe, de l'adverbe.

Cependant un bon nombre d'exemples résistent à une interprétation sommaire : la mise en relief semble résulter parfois aussi bien de la postposition que de l'antéposition. C'est qu'il y a à considérer divers aspects du relief.

D'une façon très générale, on peut distinguer deux motifs de mettre en valeur une notion : ou pour la faire apparaître comme essentielle, ou pour la déterminer avec précision ; il y a lieu de distinguer ainsi une valeur de qualification et une valeur de spécification (comp. en français : « il a *noblement* agi » et : « il a agi *inconsidérément* »). En latin comme en français, la qualification expressive comporte l'antéposition, et la spécification expresse la postposition. Ainsi s'expliquent des constructions qui, au premier abord, semblent violer les règles élémentaires de l'ordre des mots et qui s'éclairent à la lumière d'une analyse plus rigoureuse, mais dont l'étude est encore à peine amorcée.

— A diverses observations présentées par MM. Cl. Brunel, Ch. Samaran, A. Bazouin, L. Mertz, L. Herrmann, M. Marouzeau répond en esquissant un programme d'études sur l'intonation, expression essentielle du relief dans la langue parlée.

VIII.

Séance du 9 décembre 1944

Président : M. E. Faral.

Membres présents. — MM. J. Andrieu, R. Bayer, J. Bayet, A. Cordier, J. Cousin, A. Dain, P. Delacroix, Mlle J. Duchemin, M. et Mme M. Durry, MM. P. Fabre, M. François, Mlle A. Freté, M. M. Gautreau, Mlle A. Guillemin, Mme Jalifier, MM. M. Lacroix, J. Lamaison, L. Launey, R. Lebègue, H. Le Bonniec, G. Le Bras, H. Lévy-Bruhl, A. Magdelain, C. Margueron, J. Marouzeau, G. Mauger, P. Meile, R. Monier, R. Noiville, L. Nougaret, Ch. Parain, J. Perret, Mlle H. Pétré, MM. Ch. Picard, L. Pichard, A. Pitou, Ribaud, Ch. Samaran, L. Sausy, R. Schilling, Mlle A. Tachauer, MM. J. Toutain, A. Vernet, Mlles J. Vielliard, J. Wuilleumier, M. J. Zeiller.

Communication du Bureau.

M. E. Faral, président, au moment où le renouvellement statutaire l'amène à quitter sa charge, croit devoir appeler l'attention de la Société sur l'avenir des études latines dans la mesure où il peut être affecté par les projets de réforme de l'enseignement actuellement à l'étude ou même en cours d'application. En particulier, la réduction des horaires de latin met en cause l'apprentissage même de la langue ; or, un enseignement au rabais risque d'enlever à l'étude du latin sa valeur de formation et son utilité culturelle. Au reste, il y aura lieu d'adapter aux nécessités nouvelles les méthodes même de l'enseignement, par exemple en ce qui concerne la graphie et la prononciation, la pratique de la lecture, l'usage des sciences auxiliaires.

Les questions posées semblent à la Société de telle conséquence qu'elle décide de consacrer une prochaine séance à l'examen des plus urgentes.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. M. Durry rend compte du voyage qu'il a fait à Rome en août 1944, où il fut envoyé d'Alger par M. Capitant, alors commissaire à l'Éducation nationale, pour inspecter les différents établissements culturels français : Académie de France, École française, Lycée Cha-